

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

ARRONDISSEMENT DE PERONNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE :

. de la convocation : 07.06.2022

. d'affichage : 16.06.2022

N° de la délibération : 2022-122

NOMBRE DE CONSEILLERS :

. en exercice : 63

. présents : 48

. votants : 57

L'an deux mille vingt deux, le treize juin, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, DE WITASSE THEZY Charles, BARBIER Marc, DOUTART Jean-Luc, FRIZON Hervé, Mme VASSEUR Julie, MM. HAY Francis, GRAVET Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, POTIER Bruno, DEMULE Frédéric, MEREL Michel, Mme RAGUENEAU Françoise, MM. MARTIN Michel, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, SCHIETTECATTE Benoît.

M. BARBIER Marc avait donné pouvoir à M. LALOI François.
M. DOUTART Jean-Luc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.
Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme CHAPUIS-ROUX Elodie.
M. HAY Francis avait donné pouvoir à M. ZOIS Christophe.
M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à Mme RIQUIER Julie.
M. POTIER Bruno avait donné pouvoir à M. SLOSARCZYK Florian.
M. DEMULE Frédéric avait donné pouvoir à Mme COULON Stéphanie.
Mme RAGUENEAU Françoise avait donné pouvoir à Mme MERCIER Marie-Estelle.
M. MARTIN Michel avait donné pouvoir à M. LECOMTE Frédéric.
M. GRAVET Jacques était représenté par Mme ZURICH Christine, suppléante.
M. SCHIETTECATTE Benoît était représenté par M. HAUDIQUEZ Florent, suppléant.

Secrétaire de séance : Mme POTURALSKI Patricia.

OBJET :

BUDGET ANNEXE « ZONE D'ACTIVITE N° 2 »
BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2022

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la nomenclature M4,

Vu la présentation du projet de budget supplémentaire au cours de la Plénière Finances en date du 23 mai 2022,

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le budget supplémentaire 2022 du budget annexe « Zone d'activité n°2 », selon la décomposition en chapitres présentée comme suit :

BS Zone d'activité n°2	BP 2022_	BS 2022	BP + BS 2022
Fonctionnement			
Recettes	462 767,15 €	517 704,40 €	980 471,55 €
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)		517 704,40 €	517 704,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	462 767,15 €		462 767,15 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises			- €
77 - Produits exceptionnels			- €
Dépenses	462 767,15 €	517 704,40 €	980 471,55 €
011 - Charges à caractère général	6 000,00 €	517 704,40 €	523 704,40 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	456 767,15 €		456 767,15 €
65 - Autres charges de gestion courante			- €
67 - Charges exceptionnelles		- €	- €
Investissement			
Recettes	462 767,15 €	17 232,85 €	480 000,00 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		23 232,85 €	23 232,85 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	456 767,15 €		456 767,15 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 000,00 €	- 6 000,00 €	- €
Dépenses	462 767,15 €		462 767,15 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	462 767,15 €		462 767,15 €

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

